

Tour Pey-Berland : des filets de sécurité

Les deux terrasses situées à 40 et 49 mètres vont être coiffées de filets.

La tour Pey-Berland est interdite au public jusqu'à vendredi. Cette fermeture est nécessaire pour la mise en place d'un nouveau système de protection. Un dispositif anti-chute pour éviter un drame comme celui du 2 juin dernier. Cinq suicides ici en quinze ans, dont deux ces deux dernières années.

Propriété de l'État, la tour Pey-Berland accueille 40 000 visiteurs par an. Grâce à un escalier en pierre de 231 marches, ces derniers peuvent accéder à deux terrasses : une première à 40 mètres de hauteur, une seconde à 49 mètres de hauteur. Ce qui leur permet d'avoir une vue sur toute la ville.

Compte tenu de la particularité des lieux, la surveillance est difficile. Pour éviter les chutes, les services de l'État ont donc décidé d'emmailoter les terrasses. Avec de grands filets en maille de nylon super-tendus et solidement attachés à la structure.

Des ouvriers alpinistes

Vu l'endroit, les travaux sont réalisés par des ouvriers alpinistes de la société ADRENALINE 33 pendus au bout de câble et qui se déplacent comme des hommes volants. Le système mis en place sera provisoire, le temps que des experts trouvent un dispositif plus adapté à la structure. Ce qui sera fait dans le courant de l'automne prochain.

La tour Pey-Berland est ouverte tous les jours de juin à septembre, du mardi au dimanche, d'octobre à mai.



Des filets vont envelopper les deux terrasses de la tour. photo f. c.